
Séance du 11 juin 2026

N° 2026_58

**Désignation d'un
réfèrent Agriculture
auprès de la
Communauté
d'Agglomération du
Niortais**

L'an deux mil vingt-six, le onze juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, salle du conseil, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Lucy MOREAU, maire.

Présents : Lucy MOREAU, Virginie MORETTI, Didier DAVID, Thierry BOISSINOT, Jean-Luc CHARTIER, Patrick MOULINEAU, Christian PINEAU, Sybille REDIEN, Nathalie DENIAU, Sophia AUGER, Mickaël CHATELLIER, Thomas BEVILLE, Guillaume PORCHET, Jérémy METAIS, Isabelle PIDOUX, Dorothée LORHO, Laure-Anne CHARGE, Chantal THIBAUT.

Excusée avec pouvoirs : Raphaële GONTIER donne pouvoir à Virginie MORETTI.

Excusé sans pouvoir :

Secrétaire de séance : Thomas BEVILLE.

Date de convocation : 4 juin 2026

Date d'affichage : 12 juin 2026

Conseillers en exercice :	19
Présents :	18
Excusés :	01
Pouvoirs :	01
Votants :	19

Certifiée exécutoire,

Vu, Le Maire,

Lucy MOREAU



Transmission au contrôle de légalité le :

Publié le :

N° 58 : Désignation d'un référent Agriculture auprès de la Communauté d'Agglomération du Niortais

Madame le Maire expose :

Encourager une alimentation locale, durable et accessible à tous ; rapprocher producteurs et consommateurs ; ou encore soutenir les filières agricoles du territoire, en accompagnant les pratiques agroécologiques, sont autant d'enjeux travaillés dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT) Niort Agglo / Haut Val de Sèvre 2021-2027.

Le PAT, c'est l'outil qui incarne la politique publique menée par les élus en faveur de la relocalisation de notre agriculture et de notre alimentation ;

Le PAT, c'est un diagnostic du système alimentaire dressé sur notre territoire en 2021, dont les constats ont été partagés en concertation, avec l'ensemble des parties prenantes de la production à la consommation, pour coconstruire un plan d'actions stratégique ;

Le PAT, c'est une feuille de route comprenant 19 fiches-actions concrètes et opérationnelles, pilotée par Niort Agglo et le Haut Val de Sèvre, et co-portée par près de 20 partenaires signataires.

Pour impliquer notre commune au sein de ce programme structurant, prenez part au groupe de travail Agriculture, animé depuis plusieurs années par Niort Agglo.

Cette instance politique convie l'ensemble des Maires et/ou des Délégués à l'agriculture des 40 communes du territoire.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- De désigner un représentant titulaire : Mme Raphaële GONTIER;

Pour siéger au sein du groupe de travail Agriculture de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés valide la proposition ci-dessus.

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de séance

Thomas BEVILLE



Le Maire,

Lucy MOREAU



Le Maire,

- Certifie le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Niort dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Accusé de réception en préfecture
079-217903517-20260611-2026_58-DE
Maire de Villiers-en-Pons